Contrat de Prestation - Concert Printemps 2025

Article 1 - Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet :

- La prestation artistique de l'artiste The Moonlight Band
 La mise à disposition du lieu Salle des Fêtes
- Les services techniques associés :
 - Sonorisation
 - Éclairage
 - Sécurité
 - Agent de sécurité
 - Secours

Article 2 - Modalités financières

- 1. Montant de la prestation : **2500**€
- 2. Modalités de paiement :
 - 1.50% à la signature
 - 2.50% le jour de la prestation